

PRESENTATION

Le Comité pour la liaison européenne Transalpine Lyon - Turin

Créé en 1991, le Comité pour la Transalpine a pour objet de mener toute action de nature à faciliter ou accélérer la réalisation de la liaison ferroviaire à haute capacité, voyageurs et marchandises entre Lyon et Turin, dans une logique industrielle au service de l'Europe, de l'environnement et de l'économie.

Présidé par Jacques Gounon, Président Directeur Général de Groupe Eurotunnel, le Comité regroupe des collectivités territoriales, des entreprises, des organismes économiques, syndicaux, consulaires et des associations.

La diversité de ses membres traduit l'importance que revêt cette liaison, vitale pour Rhône-Alpes et le Piémont, essentielle à la France et l'Italie, et fondamentale pour l'avenir des Alpes et de l'Europe.

Ainsi les collectivités locales et les acteurs économiques s'unissent pour promouvoir la nouvelle liaison ferroviaire Transalpine Lyon – Turin, maillon central du corridor méditerranéen (corridor n°3) reliant 20 des grandes agglomérations européennes.

Le Comité pour la Transalpine veille à ce que la réalisation de ce programme réponde à l'attente de ceux qui vivent de part et d'autres des Alpes Occidentales.

Les 6 objectifs prioritaires :

1. Informer et mobiliser les responsables de tous ordres autour du projet « Transalpine » et leur fournir l'information leur permettant d'agir au meilleur niveau tout au long des processus décisionnels.
2. Favoriser l'interface acteurs publics et acteurs privés du projet.
3. Mettre l'utilisateur au cœur du projet, en partenariat avec les professionnels impliqués dans le projet. Encourager la cohérence entre l'aspect infrastructurel, la réglementation en vigueur (report modal) et les besoins du secteur des transports.

4. Enrichir le projet et faciliter la réalisation par une réflexion critique et une incitation à l'innovation (financement, matériels, procédures et techniques de mise en œuvre).
5. Développer la vision européenne et transfrontalière du projet, en coordination et en cohérence avec nos homologues italiens et les autres acteurs concernés du corridor ferroviaire sud-européen.
6. Communiquer et expliquer les enjeux et les caractéristiques du projet « Transalpine » afin qu'il devienne la propriété du plus grand nombre.

Le Bureau du Comité pour la Transalpine, présidé par Jacques Gounon, avec Pierre JAMET pour Vice-président délégué, est composé de onze membres issus du monde politique et économique.
